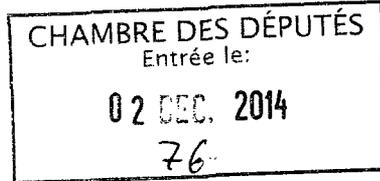




Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre
des Député-e-s



Luxembourg, le 2 décembre 2014

Concerne: **Heure de questions du 2 décembre 2014**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question orale à Monsieur le **Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** :

- **Quelles sont les modalités prévues pour l'organisation du stage des nouveaux enseignants suite à la réforme de la fonction publique ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Claude ADAM
Député